

Le coût des études et l'aversion pour les prêts font obstacle aux études postsecondaires

Les inquiétudes au sujet du coût de l'éducation postsecondaire et l'aversion pour les prêts découragent certains jeunes de poursuivre des études supérieures, selon un nouveau rapport de recherche publié aujourd'hui par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) et parrainé par le **Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES)**.

Description du projet

L'étude intitulée ***Volonté des groupes sous-représentés de payer leurs études postsecondaires*** examine l'influence que peuvent avoir les obstacles financiers sur le taux de participation aux études supérieures de certains groupes. Un peu plus de 1 200 élèves de 12 écoles de quatre provinces (Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan) ont participé à cette étude. Tous étaient en dernière année d'école secondaire ou en première année du CÉGEP. Les jeunes devaient choisir entre divers prêts et subventions et des sommes d'argent importantes, mais moins élevées, pour faire des études postsecondaires à temps plein. L'étude proposait différents montants en espèces auxquels les participants devaient renoncer pour recevoir diverses subventions.

Conclusions

Les résultats de l'étude indiquent que les **élèves venant de familles à faible revenu, ceux dont les parents ont un niveau d'éducation peu élevé, les Autochtones et les garçons ont davantage tendance à se préoccuper du coût des études postsecondaires**. De plus, entre **10 et 30 pour 100 des élèves participants ne souhaitent pas financer leurs études postsecondaires au moyen de prêts**. Les groupes insuffisamment représentés sont encore moins enclins à emprunter, conséquence éventuelle de la tendance à sous-estimer les futurs avantages des études supérieures. Étant donné le degré relativement élevé d'aversion pour les prêts en général, **un certain nombre de jeunes, en particulier ceux qui ont pour seul recours les prêts étudiants, pourraient considérer ne pas avoir les moyens de faire des études postsecondaires et renoncer ainsi à s'inscrire**.

« Malgré l'augmentation des droits de scolarité, des frais de subsistance et de la dette, les programmes d'aide aux étudiants n'atteignent pas ceux qui en auraient le plus besoin, affirme Ken Norrie, vice-président de la recherche pour le COQES. La capacité du Canada de répondre à la future demande de travailleurs qualifiés repose sur des taux élevés de participation aux études postsecondaires et le meilleur moyen d'accroître les taux pourrait être d'améliorer l'accès aux groupes qui sont actuellement insuffisamment représentés, comme les jeunes venant de familles à faible revenu, ceux dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures et les Autochtones. »

Conséquences des politiques

Pour régler le problème des coûts, le rapport propose **des subventions ciblées plus élevées** afin d'encourager davantage d'élèves venant de familles à faible revenu et ceux dont les parents ont un niveau d'éducation peu élevé à faire des études supérieures. De plus, grâce à des **initiatives illustrant les avantages associés aux études supérieures** (salaires supérieurs accordés aux personnes diplômées, possibilités de carrière, etc.), il serait possible d'accroître le taux de participation des jeunes venant de familles à faible revenu.

Le problème de l'aversion pour les prêts pourrait être réglé en proposant aux jeunes **davantage d'options de financement**, par exemple, des programmes études-travail. Des **initiatives améliorées d'information et de marketing** pourraient aussi servir à dissiper la méfiance des jeunes envers les prêts étudiants. D'autre part, on pourrait envisager de **dissocier les subventions du système de demande d'aide fondée sur les besoins**.

Cette étude, qui a été menée par Boris Palameta et Jean-Pierre Voyer, chercheurs à la SRSA, a été financée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. Elle se base sur une approche expérimentale mise au point et appliquée par le CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) et la SRSA.